Pédagogies Magazine

RÉUSSIR SA VIE DE PARENT

Pédagogies MAGAZINE

N°18 - DÉCEMBRE JANVIER 2010 - 3,90 €

ORIENTATION
REPRENEZ LA MAIN

- **Les règles d'or pour le guider**
- 48 heures dans la vie d'une conseillère
- **Enquête** Infos censurées, filières occultées
- **Ailleurs** Plus de temps, moins de ratages

SOS
« Ma fille veut aller vivre chez son père »

DOSSIER PENSIONS
« Parents, internez-nous ! »

FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON
« Il est très raisonnable de faire ce qu'on aime »

M 04334 - 18 - F: 3,90 € - RD

EXCLUSIF PATRICK DEMPSEY « À 40 ANS, J'AI RÉAPPRIS À LIRE »

A LA UNE

SOMMAIRE

P.18 48 heures dans la vie d'une conseillère

P.22 Infos censurées, filières occultées

P.24 Les règles d'or pour le guider

P.28 Anticiper pour réussir

P.30 Ailleurs, plus de temps moins de ratages

P.32 François-Xavier Demaison : « Il est très raisonnable de se dire qu'on va faire ce qu'on aime. »

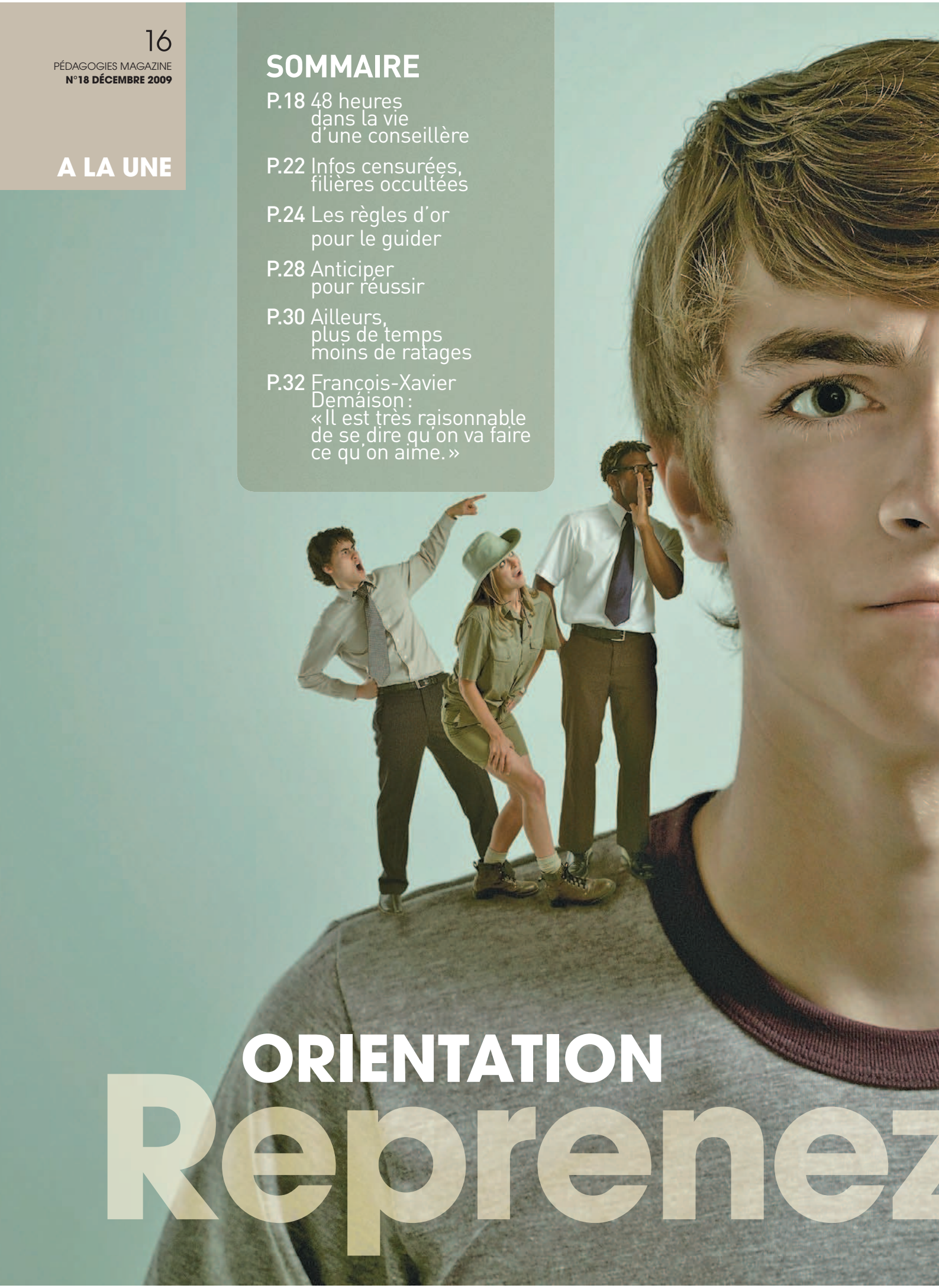

ORIENTATION

Reprenez

z la main !

Dans quelques semaines, l'institution scolaire vous demandera de définir, brièvement, les premiers choix d'orientation de votre enfant. Voici ce que vous devez savoir pour qu'il ne fasse pas les frais d'un service public balbutiant.

On nous avait promis un avenir pour nos enfants… En attendant que ce qui reste, pour l'heure, de l'ordre des projets vous soulage d'une question importante, la réalité s'impose. Celle de la fameuse « fiche navette » que vous recevrez en février. *« À remplir dans les plus brefs délais »*, vous assignera-t-on. Savez-vous déjà ce que vous y écrirez ? Mieux vaut y songer dès maintenant… et ne pas compter sur le feuillet rose, jaune ou saumon pour vous fournir des pistes. Pour toute aide, il vous offrira probablement le nom de quelques organismes (Onisep, CIO, CDI), dont l'unique ambition est de dresser un panorama de ce que propose l'enseignement public. À vous de résoudre les autres questions qu'implique une bonne orientation : pour quel métier est-il fait ? Comment avoir accès à l'intégralité de l'information ? Etc. Nous avons entrepris de vous y aider.

orientation

48 heures dans la vie d'une CONSEILLÈRE

Dans le Nord-Est Parisien, Maïté Guillot partage son temps entre CIO et établissements scolaires. Brochures en main et formations en tête, elle écoute, informe et guide les adolescents en quête d'avenir.

« Tu ne t'attendais pas à ça ? Tu voulais une réponse toute faite ? », s'amuse Maïté Guillot, Conseillère d'orientation psychologue (Cop). Louis, élève de troisième au collège Bossuet-Notre-Dame, dans le 10e arrondissement de Paris, semble perplexe. À 14 ans, pas facile de trouver sa voie… Il cherchait une filière scientifique avec peu de mathématiques. *« Pas parce que je suis nul, mais parce que je n'aime pas ça ! »*, se justifie-t-il. Face à lui, Maïté Guillot, 46 ans. Un brin de femme énergique et dévouée qui n'a pas l'habitude de se laisser déborder par les demandes pointues des visiteurs. Cop depuis cinq ans, elle a d'abord été psychologue, spécialisée dans l'insertion et la reconversion professionnelle. Pour elle, devenir conseillère d'orientation, était une *« suite logique »*. *« Lors des reconversions, beaucoup d'adultes reviennent à leurs premières amours. Alors autant travailler à la source et faire de la prévention auprès des jeunes. »* Aujourd'hui, Maïté travaille au CIO du 19e arrondissement, qui draine quelque 2500 visiteurs à l'année. Une majorité de scolaires, mais aussi des jeunes en marge du système et environ 10 % de chômeurs, en quête de formation. Armée des guides de l'Onisep, elle interroge Louis sur l'état de ses connaissances en matière de procédures d'orientation. L'adolescent hésite. *« Les élèves de troisième doivent émettre des vœux provisoires dès le second trimestre. Et des vœux définitifs au troisième,* explique la Cop. *Cette demande sera acceptée ou rejetée par le chef d'établissement sur avis du conseil de classe. Mais si tu n'as pas de problème en terme de résultats, tout ira bien… »* Maïté entame sa présentation par la filière générale et technologique et lui propose les bacs S et STI (Sciences et technologies industrielles). *« Ça te dit quelque chose ? »* Louis grimace. *« En STI, il y a moins de maths,* reprend la conseillère. *On étudie des disciplines spécialisées comme la mécanique. Les cours sont moins théoriques. En général, un bac technologique mène à des études plus courtes. On peut s'inscrire à l'université, mais ça sera plus dur. Il faut un temps d'adaptation. »*

> Parfois les parents ont des désirs qui ne sont pas en cohérence avec les capacités des enfants.

Le nez dans les documents, Louis semble un peu déboussolé. Maïté le rassure : *« De toute façon, S ou pas S, rien n'est inaccessible. Sauf peut-être médecine… En fait, avec une filière générale, tu te laisses surtout le temps de souffler… En tout cas, dis-toi bien que faire un bac S, ça ne veut pas dire que tu seras mathématicien. Aujourd'hui, personne ne peut dire ce que tu seras ! »*

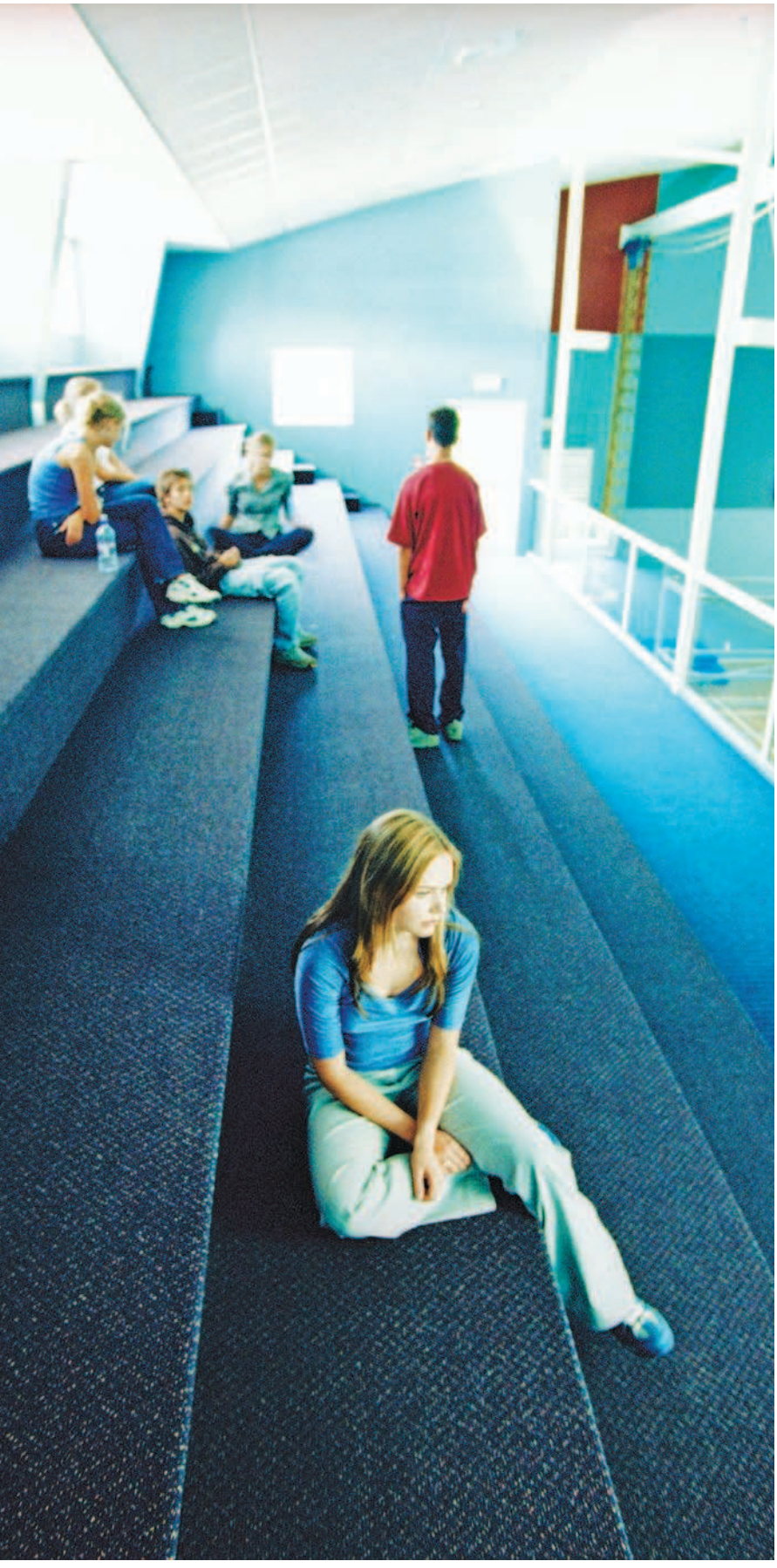

«ON NE FAIT BIEN QUE CE QUE L'ON AIME BIEN»

L'entretien terminé, Maïté se tourne vers un trio peu commun. Nadia et Salim, des jumeaux de 14 ans, escortés d'une *«amie de la famille»*. Leurs parents, peu soucieux des questions d'orientation, sont au travail. D'entrée, ladite amie donne le ton : *«Voici deux jeunes gens qu'il n'est pas question d'envoyer passer le bac.»* *«Et pourquoi ça ?»*, réagit la Cop, estomaquée. *«Ce ne sont pas ce qu'on appelle de bons élèves, surtout en maths,* poursuit l'accompagnatrice. *Nadia est travailleuse, mais a des difficultés. Salim, lui, est un gros fainéant.»* Salim feint de s'offusquer. *«Oui, c'est de toi dont je parle !»* Salim sourit. Il doit y avoir du vrai.
Un peu surprise, mais pas désarçonnée, Maïté Guillot se veut apaisante : *«Je ne suis pas là pour vous gronder, mais pour faire le bilan de ce qui est possible.»* *«Si vous souhaitez vous orienter en filière technique et professionnelle,* poursuit la Cop, *vous devez savoir que les choses ont changé : il n'y a presque plus de BEP. La plupart des élèves iront en bac pro, qui est une filière en trois ans. Et si vous envisagez une voie professionnelle, il va vous falloir un soutien en maths.»* Elle enfonce le clou : *«Dans les études proposées en France, il y a trois bacs généraux, cinq bacs techno et environ trente-cinq bacs pro. Donc, dans votre cas, il va falloir travailler un peu plus que les autres sur le choix… Elle n'est pas drôle l'histoire que je vous raconte, n'est-ce pas ?»*
Pour détendre l'atmosphère, Maïté s'enquiert des projets de chacun. Pour Nadia, ce sera une carrière sanitaire et sociale. Mais quand Maïté se tourne vers Salim, ça se corse. Sa sœur rit : *«Il a voulu tout faire : cuisinier, militaire, informaticien…»*
Peu loquace, Salim s'affaisse dans son siège, les yeux rivés au sol. Maïté cherche le contact. Elle sonde ses centres d'intérêt : le sport et les jeux vidéo. *«C'est important de penser à ce que l'on aime faire. Parce que l'on ne fait bien que ce que l'on aime bien.»* Issam marmonne : *«Si ça ne marche pas, j'irai bosser avec mes parents à la boulangerie.»* Maïté envisage alors l'école hôtelière. Mais les parents de Salim ne veulent pas. *«Ah !, et qu'est-ce qu'il veut pour toi, papa ?»*, demande-t-elle. *«Médecin ou avocat… »*, souffle Salim. *«Et pourquoi il ne l'a pas fait lui ?,* raille la Cop. *Parfois les parents ont des désirs qui ne sont pas en cohérence avec les capacités des enfants. C'est facile d'imposer des choses quand on ne connaît pas le circuit scolaire…»* Quand Maïté propose un entretien avec les parents, l'enfant lui oppose un refus catégorique. *«Ils ne viendront jamais. Ils ne vont même pas au collège !»* La conseillère se résigne, rappelant quand même que les décisions d'orientation ont lieu en juin.

LES COP APPARAISSENT COMME DES «BRISEURS DE RÊVE»

Outre leur travail au CIO, les Cop interviennent dans des établissements. Les mardis après-midi et jeudis matin, Maïté s'occupe des élèves de Georges-Méliès. Dans ce collège de Zep (Zone d'éducation prioritaire), où 52,5 % des élèves ont emprunté la voie professionnelle en 2008 (contre 27,6 % en moyenne à Paris), elle propose des entretiens personnalisés et des séquences d'information collectives. En cette rentrée de la Toussaint, les jeunes ne sont pas légion. *«Ce n'est pas une période phare de l'orientation,* explique Maïté. *On les voit plus au mois de février, quand il faut remplir la fiche navette. En juin, au moment de la décision finale d'orientation, il y a une quinzaine d'enfants en attente devant mon bureau. L'anticipation, ce n'est pas leur fort !»*

Mathieu apparaît. C'est son professeur principal qui lui a dit de venir. Alors forcément, il râle. *«On s'est déjà vu, non ?,* lui demande Maïté. *L'année dernière ?»* Mathieu hoche la tête et accepte de patienter. Dix minutes ont passé et il a filé. *«C'est assez courant ce genre d'attitude… Ceux qui me sollicitent spontanément sont rares. En gros, on nous envoie tous ceux qui ne savent pas quoi faire, ou ceux qui veulent être footballeur professionnel. Parce qu'ici, on a de quoi constituer plusieurs équipes !»,* sourit-elle. Entre Amine. Lui a pris rendez-vous tout seul. Lors de l'entretien, Maïté évalue le niveau d'information de l'élève. Pendant une demi-heure, elle l'entreprend sur ses résultats, ses points forts et faibles, ses réussites extrascolaires… *«Il y a mille et une techniques. Je n'ai pas d'entretien type. Mais surtout, je ne leur demande jamais ce qu'ils veulent faire plus tard. C'est trop angoissant !»*

La conseillère travaille aussi sur les représentations. *«Les métiers les plus cités sont souvent prestigieux : médecin, avocat… Décrypter ce rêve permet d'avancer. Si un enfant me dit qu'il veut devenir astronaute, je lui réponds : "Bien sûr. On va regarder ensemble !" Du coup, on passe un peu pour des briseurs de rêve.»*

Élodie, elle, en est à son deuxième rendez-vous. Lors du premier, elle avait rempli un test d'intérêt professionnel et retenu quatre métiers axés sur l'enfance : puéricultrice, juge pour enfants, sage-femme et éducateur. Avec Maïté, Élodie tente de définir les contours de ces professions et découvre le parcours qu'elle devra accomplir. *«Certaines exigent de très longues études et un bac général. Comment sont tes résultats ?,* interroge la Cop. *Tu te vois faire des études générales ?» «Ma mère le veut,* rétorque Élodie. *Moi, je me vois plutôt en filière professionnelle.*

> Je n'ai pas d'entretien type. Mais surtout, je ne leur demande jamais ce qu'ils veulent faire plus tard. C'est trop angoissant !

J'ai failli redoubler ma quatrième.» Maïté lui suggère d'effectuer, comme prévu, son stage en entreprise dans une crèche, afin de mesurer son intérêt pour les enfants. Un nouveau rendez-vous est pris pour janvier, à l'issue du stage et du conseil de classe. Car si, en début d'année, beaucoup d'élèves envisagent une seconde générale, quelques-uns révisent leur point de vue au lendemain du premier conseil de classe. Un moment charnière et révélateur.

Le quotidien du Cop, c'est aussi de composer avec les professeurs principaux. Normal, l'orientation relève aussi de leur domaine de compétences. En ce jeudi matin, la communication entre Maïté et l'un des enseignants de troisième patine. Pour créer le contact avec les élèves, Maïté propose la tenue d'une séance d'info collective. Elle y distribuerait un questionnaire visant à sonder les goûts des collégiens et leur connaissance de l'orientation. Le professeur retoque l'initiative : *« En fait, je préférerais que tu leur parles des bacs pro. Dans la classe, il y a cinq ou six très bons élèves qui iront au lycée. Et ça, je connais, j'y suis passée. Mais c'est pour les autres : ils sont perdus et moi je n'y connais rien.»* La discussion s'enlise, Maïté cède. Elle organisera une réunion en demi-groupe au sein du CDI (Centre de documentation et d'information), pour les élèves en difficulté. Une fois seule, Maïté soupire. *«Les profs pensent que nous, les conseillers, sommes juste bons à récupérer les pires éléments, alors que tous les élèves ont besoin d'être informés ! C'est la culture du résultat : on envoie les meilleurs en filière générale. Reste à convaincre les autres d'accepter la filière pro. À nous, en quelque sorte, de leur trouver un métier…»* ■

TIPHAINE SALIOU

orientation

INFOS CENSURÉES FILIÈRES occultées

En France, l'orientation scolaire agonise. Ses défaillances contraignent les parents à assumer l'accompagnement de leur progéniture. Ils sont de plus en plus nombreux à bourse délier pour protéger leurs enfants des petits couacs et grandes bavures d'une institution malade.

« Le problème de l'orientation, aujourd'hui, dans notre pays, est qu'elle n'existe pas ou si mal. » Le constat est sévère. Il émane de Nicolas Sarkozy, qui, lors de la présentation de son plan Agir pour la jeunesse, le 29 septembre dernier, a distribué une très mauvaise note au service public de l'orientation. Parents pauvres de l'Éducation nationale, les rares et mal dotés professionnels censés éclairer les adolescents dans leurs options d'avenir peinent à honorer leur mission. Une déroute coupable tant elle est lourde de conséquences.

> Aujourd'hui, le personnel d'orientation est en nombre insuffisant pour répondre à l'afflux de demandes des familles.

INFOS SOUS CONTRÔLE

« Toute l'info sur les métiers et les formations » : le slogan affiché sur le site de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) prête à sourire. Drôlement abusif, abusivement drôle. « Presque toute l'info » serait une plus juste promesse. Car l'Onisep, pour qui ausculte ses pratiques, possède une fâcheuse tendance à privilégier les formations et les établissements publics. Beaucoup d'infos sur ces dernières, rien ou presque sur l'offre privée. Qu'un élève recherche une voie pour accéder à un métier et son panel de choix se restreint d'emblée. Considérons au hasard le métier de détective privé. De nombreux adolescents en rêvent et la suppression du juge d'instruction ouvrira, à n'en pas douter, un marché dans les années à venir. Le site de l'Onisep indique que trois diplômes homologués permettent d'exercer cette fonction : le diplôme de l'Ifar – une école privée – et deux licences professionnelles dans des universités publiques. Résultat pour *« Où se former dans la France entière ? »*, seuls deux établissements apparaissent… L'internaute ne se voit fournir que les adresses des deux facultés. Autre exemple. Qu'un parent contacte la plate-forme téléphonique (0810 012 025) mise en place récemment par le ministère de l'Éducation nationale avec l'Onisep et c'est vers les formations publiques qu'il se voit aussitôt dirigé. *« Pour accéder à ce métier, il existe un BTS dans votre région ainsi que d'autres ailleurs en France, dont je peux vous délivrer les coordonnées,* informe cordialement la conseillère. *Des écoles privées ? Oui il y en a, mais c'est payant. À vous de chercher… »* Quant aux établissements privés non homologués par l'État, ils ne figurent tout simplement pas dans la base de données mise à la disposition des familles. Tous ne sont pourtant pas des « arnaques ». Mais cela, ce n'est manifestement pas aux parents d'en juger.

CONSEILLERS AUX ABONNÉS ABSENTS

«Chaque fois que nous avons demandé à un conseiller de recevoir notre fils, nous avons essuyé un refus : pas le temps.» Lucien, père d'un élève de 18 ans, souhaitait prendre rendez-vous pour *«obtenir autre chose qu'une reformulation de la description des filières d'études mentionnées dans les brochures de l'Onisep».* Comme de nombreux parents, il s'est heurté au manque de disponibilité du conseiller d'orientation psychologue (Cop). Aujourd'hui, le personnel d'orientation est en nombre insuffisant pour répondre à l'afflux de demandes des familles. Outre leur travail dans les collèges et lycées publics, ces professionnels officient dans les Centres d'information et d'orientation (CIO). Résultat : à raison de deux à cinq établissements scolaires à charge, chacun «accompagne» 1400 élèves par an en moyenne. Intenable. En 2008, selon les syndicats du secteur, il manquait déjà 200 de ces acteurs-clés dans les écoles. Pire : depuis deux ans, 300 conseillers partent en retraite chaque année, tandis que seulement 50 sortent des instituts de formation. Dans son discours sur la réforme de l'orientation scolaire, Nicolas Sarkozy n'a pas évoqué de recrutement supplémentaire de Cop. Pas plus qu'il n'a été envisagé de revoir leur formation pour le moins inadéquate.

> « Quand le pseudo-«sur-mesure» s'opère en fonction des cases vides et non des souhaits de l'enfant, cela se paie. »

PROFILS INADÉQUATS

À la présence en pointillés des Cop s'ajoute en effet un problème de formation. Dressé en 2008 par le Haut Conseil de l'éducation (HCE), un rapport sur l'orientation scolaire souligne que ces professionnels devraient faire preuve d'une *«compréhension fine et actualisée des métiers et du monde du travail»* pour aider les jeunes à procéder aux bons choix. Logique… sauf que *«le recrutement des conseillers d'orientation a dû être limité aux licenciés en psychologie, et leur diplôme de fin d'études leur confère le titre de psychologue».* Selon le Haut Conseil, *«cela présente l'inconvénient de placer l'aide à l'orientation dans un cadre psychologique»,* au détriment du volume horaire dédié à la compréhension des métiers. Or, estiment encore les experts du HCE, les élèves ont besoin, pour prendre leurs décisions d'avenir, de *«spécialistes déjà reconnus de l'insertion professionnelle, de l'emploi, de la formation continue, ainsi que des représentants des milieux professionnels»* et non de psychologues débordés, priés de transmettre aux lycéens et collégiens les brochures conçues par les académies. Inutiles sont aussi les universitaires déconnectés du monde du travail, qui se contentent de distiller des informations à l'aide de systèmes d'auto-documentation partisans : ceux de l'Onisep et du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ).

OPÉRATION REMPLISSAGE

Les élèves français font aussi les frais d'une politique de «remplissage» de classes, à laquelle les conseillers eux-mêmes sont soumis. C'est encore ce que dénonce le bilan du HCE. *«Du point de vue de l'Éducation nationale, une rentrée scolaire est considérée comme réussie lorsque chaque élève a une place, quels qu'aient été ses vœux, et que chaque professeur est devant une classe,* critiquent les auteurs du rapport. *Le nombre des places disponibles par filière fait partie des contraintes qui pèsent sur l'orientation des élèves. Cette rigidité globale conduit à des orientations quasi forcées.»* Forcées ? En octobre 2009, l'Union nationale des associations familiales (Unaf) condamne cette réalité avec force dans une enquête qualitative intitulée L'Orientation scolaire vécue par les jeunes et leurs parents. L'étude révèle que les familles ont parfois le sentiment que *«l'Éducation nationale doit remplir des classes et des écoles, bien souvent au détriment des souhaits des jeunes et ce, dans les filières professionnelle, générale ou technologique».* À en croire les mêmes familles interrogées par l'Unaf, *«l'école fait plus que se désinvestir. Elle oriente les jeunes là où il y a des places, quitte à les influencer vers un choix qui ne leur correspond pas».* Or, quand le pseudo-«sur-mesure» s'opère en fonction des cases vides et non des souhaits des enfants, cela se paie. Aujourd'hui, un étudiant sur deux échoue en première année de licence. Pour les parents, dix mois d'études perdus reviennent à jeter plus de 4500 euros par la fenêtre. Quant au coût psychologique d'une année, il est insondable, mais abyssal. ■

Les règles d'or *pour le* GUIDER

Pas d'orientation réussie sans respecter deux règles fondamentales. La première passe par la définition de son projet scolaire et professionnel. La seconde implique de ne pas s'égarer dans les méandres des formations. Facile à dire, pas toujours à faire. Petits conseils pour tenir le cap.

Aujourd'hui, une bonne orientation scolaire a un coût. La plupart des parents l'ont compris. Histoire de remédier aux errements du service public, nombre de familles sollicitent le secteur privé. Et espèrent ainsi assurer des lendemains qui chantent à leurs enfants Le marché florissant du conseil personnalisé se compose pêle-mêle de professionnels issus du monde de l'entreprise, de psychologues du travail, de conseillers certifiés en techniques d'accompagnement individualisé ou encore d'enseignants, souvent eux-mêmes parents d'adolescents. On y retrouve même des anciens conseillers de l'Éducation nationale qui, une fois débarrassés des contraintes du système public, endossent les habits d'experts très recherchés par les sociétés de coaching. Les tarifs proposés par les organismes privés pour des services d'orientation varient de 300 à 900 € par enfant. L'Institut européen de coaching de l'étudiant, par exemple, dispense quatre fois 1 h 30 de tests et séances de motivation pour 445 €. Le leader du soutien scolaire, Acadomia, a fixé son forfait de six heures d'entretiens et de tests à 420 €. Un coût intolérable, selon la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE), qui accuse les organismes privés de *«marchandiser»* l'école. Un investissement indispensable aux yeux de nombreux parents, qui, loin des débats d'idées, comparent cette somme au prix d'une année perdue.

LA PARENTHÈSE UTILE

Une alternative au service d'orientation public existe : extraire son enfant du système scolaire, pour mieux l'y réinsérer. Comment ? En lui permettant de vivre quelques mois de césure entre deux cursus d'études. En France, l'année sabbatique est un outil d'orientation professionnelle qui commence à se faire connaître via les grandes écoles. Un nombre croissant d'entre elles intègre, dans leur parcours, une année de mission humanitaire pour former leurs futurs dirigeants. C'est le cas de l'École supérieure de commerce de La Rochelle, qui voit ses inscriptions affluer depuis la mise en place de son projet d'aide aux populations défavorisées « Humacité ». En octobre dernier, c'était l'École des mines d'Alès qui se prévalait d'envoyer ses élèves au Pérou. L'État lui-même propose aux jeunes de consacrer une étape de leur vie à une mission d'intérêt général. Depuis 1995, les 16-25 ans sont appelés à s'engager de six mois à un an auprès d'une association de leur région. Selon une étude menée par le Centre de sociologie des organisations, pour le compte de l'association Unis-Cité, 66 % des jeunes ayant participé au service civil volontaire ont clarifié leur parcours professionnel. La très grande majorité d'entre eux considère que cette expérience hors-norme y a directement contribué. En septembre dernier, le haut-commissaire à la Jeunesse, Martin

Hirsch, a déposé au Sénat une proposition de loi pour lancer un « nouveau » service civique dès le premier semestre 2010. Il souhaite que ce dernier soit plus souple et mieux valorisé dans le cursus universitaire.

ASTUCES D'INITIÉS

Si les enfants d'enseignants réussissent mieux que les autres, toutes catégories sociales confondues, c'est en grande partie parce que leurs parents connaissent mieux les détails qui permettent de bien s'orienter : choix d'option, échéances pour les inscriptions, démarches à suivre… Ils savent par exemple que leur enfant augmente ses chances d'être porté par de bons élèves s'il choisit l'option latin ou allemand, que les familles disposent d'un délai de trois jours ouvrables pour faire appel d'une décision d'orientation, etc. Simple, mais redoutablement efficace. En septembre dernier, le président de la République avait surnommé cela le *« délit d'initié »*. C'est pourquoi il est indispensable d'avoir à l'esprit la manière dont se déroule l'orientation des élèves tout au long de leur scolarité et de connaître les dates butoirs. ■

FLORENCE PERCEVAUT

> En France, l'année sabbatique est un outil d'orientation qui commence à se faire connaître via les grandes écoles.

AU COLLÈGE

À la fin du CM2

Certains élèves peuvent passer des tests de langues pour intégrer une 6e section européenne ou internationale si le collège de leur choix le propose.

À la fin de la 6e

L'élève choisit un enseignement optionnel facultatif pour l'année suivante. Ainsi, il a la possibilité de débuter l'apprentissage du latin en 5e.
Le conseil de classe peut demander un redoublement à la fin de l'année.

orientation

À la fin de la 5e

L'élève choisit quelle deuxième langue vivante, étrangère ou régionale, il étudiera en 4e.
Il peut choisir de continuer ou renoncer à l'option latin.
Il peut aussi s'orienter vers une 4e section européenne, internationale ou de langues orientales en passant un test.
L'élève passe automatiquement en 4e, car on ne peut pas redoubler à l'intérieur d'un même cycle. Cependant, en cas de difficultés importantes, le conseil de classe et la famille peuvent décider d'un commun accord d'un redoublement.
En cas de difficultés, l'enfant peut être orienté vers…
↗ Une 4e aménagée (ou d'aide et de soutien), qui mène vers une 3e d'insertion, puis surtout vers un CAP en lycée professionnel ou en centre de formation des apprentis.
↗ Une 4e technologique dans un lycée professionnel, bien que ces classes ne soient, en théorie, plus créées et ferment peu à peu, puisque l'enseignement de la technologie est assuré à tous les élèves de collège. (Insee Première, juin 2008)

À la fin de la 4e

Le conseil de classe peut décider de faire redoubler l'enfant puisque le cycle central s'achève.
Il peut aussi l'orienter, s'il connaît des difficultés, vers une 3e d'insertion.

À la fin de la 3e

L'élève choisit entre un passage vers la voie générale et technologique ou la voie professionnelle.
S'il emprunte le premier chemin, l'adolescent doit choisir deux « enseignements de détermination » (physique, économie, anglais…) en fonction du bac qu'il vise ou du parcours d'études qu'il construit.
S'il opte pour la voie professionnelle, il choisit une spécialité de baccalauréat professionnel, par exemple « commerce ».
L'élève a aussi la possibilité de redoubler.

« À la fin de chaque cycle, les familles peuvent faire appel de la décision d'orientation prononcée par le conseil de classe. Pour cela, ils ont un délai de trois jours. »

AU LYCÉE

À la fin de la seconde générale et technologique

↗ Le lycéen a le choix entre des bacs généraux (L, ES, S), des bacs technologiques (STT, STG, STI).
↗ Si les deux enseignements de détermination suivis en seconde constituent un choix stratégique, tout élève a droit à l'erreur. Celui qui n'a pas suivi l'enseignement préconisé peut être accepté dans la 1re désirée, si ses résultats le lui permettent. Dans certains cas, des cours de rattrapage sont proposés en 1re.
↗ Le lycéen a aussi la possibilité de redoubler ou de se réorienter vers la voie professionnelle.

À la fin de la 2nde professionnelle

L'élève peut ajuster son choix de spécialité de futur bac pro (« comptabilité » au lieu de « commerce » par exemple).
Depuis la réforme de la voie professionnelle, entrée en vigueur cette année, il peut aussi décider de se réorienter vers la voie générale et technologique.

À la fin de la terminale

C'est le moment de faire le choix entre des études courtes (BTS, DUT, DEUST), des études longues et une école spécialisée après la réussite à un concours.

LES DATES À NE PAS MANQUER

- Les intentions d'orientation doivent être indiquées sur la « fiche navette » en mars.
- Les vœux définitifs se formulent sur la « fiche navette » début mai.
- Le conseil d'orientation formule des propositions début juin voire mi-juin. Les parents disposent alors d'un recours possible, mais pour Rémy Guilleux, de l'Unaf, « *la décision du conseil de classe au mois de juin apparaît très tardive pour les jeunes pour lesquels cette décision va à l'encontre de leur souhait* ». C'est pourquoi le jeune doit prendre en compte le risque que son choix ne soit pas honoré dès le début du troisième trimestre, en luttant contre le déni et en envisageant sérieusement des solutions alternatives.

En terminale

- Le retrait de dossier de préinscription aux concours et grandes écoles et la saisie des vœux s'effectue de janvier à mars.
- La validation des choix pour les études supérieures s'effectue sur Internet à la mi-juin.
- L'inscription définitive en études supérieures dès l'annonce des résultats du bac en juillet.
- Les salons d'orientation et les journées portes ouvertes ont lieu en janvier et février, même si certains débutent en décembre ou mars. ■

FLORENCE PERCEVAUT

Recours mode d'emploi

À la fin de chaque cycle, si la décision d'orientation prononcée par le conseil de classe n'est pas conforme à la demande des familles, ces dernières peuvent faire appel. Pour cela, elles disposent d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification de la décision. **La situation de l'élève est alors examinée** par une commission d'appel présidée par l'inspecteur d'académie. **L'établissement informe les familles** des modalités de mise en œuvre de cette procédure, de la date et du lieu de réunion de la commission d'appel. **Le chef d'établissement transmet à la commission d'appel** les décisions motivées ainsi que tous les éléments susceptibles d'éclairer cette instance. Les parents de l'élève ou l'élève majeur qui le demandent sont entendus par la commission. L'élève mineur peut être entendu à sa demande avec l'accord de ses parents. **La commission d'appel examine le dossier de l'élève** et prend une décision définitive d'orientation ou de redoublement, qui est communiquée par écrit à la famille.

ACADOMIA ORIENTATION VOUS AIDE À FAIRE LES BONS CHOIX D'ORIENTATION.

Afin de donner un sens à ses études et de planifier son avenir professionnel, Acadomia Orientation propose aux collégiens et lycéens un accompagnement personnalisé dans leur choix d'orientation.

- **Bilan d'orientation :** 3 séances de 2h apportent des réponses claires aux questions du choix des études, de la motivation de l'élève et des perspectives professionnelles.
- **Consultation d'orientation :** un atelier animé par un spécialiste de l'orientation permet à l'élève d'élaborer un plan d'action pour mener à bien son parcours professionnel.
- **Modules d'orientation :** durant 1h30 le futur étudiant prépare son dossier avec l'aide et les conseils d'un professionnel de l'orientation.

www.acadomia.fr

0 810 36 97 76 (prix d'un appel local)

Rendez-vous dans votre agence Acadomia.

ORIENTATION ■ ACADOMIA

ACADOMIA - RCS PARIS B 483 820 080 - 09/2009 - Crédit photos : JUPITERIMAGES. Acadomia Orientation est disponible dans la plupart des agences.

ANTICIPER

Certains métiers sont amenés à se développer dans les prochaines années. Encore faut-il distinguer le bon grain de l'ivraie. Autrement dit, détecter voies de garage, filières porteuses et miroirs aux alouettes... Pédagogies vous aide à déceler vrais sésames pour l'emploi et fausses bonnes pistes.

INGÉNIEUR : LA MANNE DES EMPLOIS VERTS

Nos enfants, génération développement durable ? Sans aucun doute selon le ministère de l'Écologie, qui parie sur 600 000 « green jobs » d'ici à 2020. Dans ces verts lendemains, les ingénieurs rafleront largement la mise avec la multiplication de métiers comme économe de flux (eau, énergie, déchets), riviériste (qualité de l'eau), risk-manager (pollution industrielle), acousticien (matériaux innovants), géomate (gestion du patrimoine des sols via des systèmes informatiques) ou encore domoticien (installation de systèmes informatiques pour rendre les bâtiments intelligents). Les formations pour accéder à ces professions fleurissent. L'École des métiers de l'environnement, spécialisée dans le génie industriel de l'environnement, monte en puissance parallèlement à la diversification de l'offre dans les deuxièmes cycles. Les masters développement durable, management environnemental et géomatique de Paris I, master management international de l'IAE de Lyon, ou master ingénierie des systèmes d'information distribués de Paris 12 sont particulièrement prisés par les employeurs.

MÉDICO-SOCIAL : VIVE LE PAPY-BOOM

Le chiffre fait rêver : 93 % des bacs + 2 santé-social ont décroché un emploi rapide et durable trois ans après leur diplôme, selon une étude du Cereq (Centre d'études et de recherche sur les qualifications). La plus belle performance de toutes les filières, grandes écoles comprises ! Et le filon n'est pas près de se tarir. Le vieillissement de la population va accentuer la pénurie de personnel de santé. Une bonne nouvelle également pour les futurs médecins.

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES : LE RETOUR EN GRÂCE

Décrits comme les culs de sac par excellence, les cursus universitaires de sciences humaines retrouvent peu à peu leurs lettres de noblesse. D'abord, le profil polyvalent des diplômés de la fac commence à intéresser le secteur privé. Ensuite, la valorisation de la notion de bien-être en entreprise convainc les recruteurs à ne plus négliger les diplômés en sciences humaines : à eux les postes de déontologues, chargés d'élaborer des chartes éthiques ou encore les jobs d'analystes sociaux, mandatés pour évaluer et améliorer les pratiques environnementales et sociales. *« Les entreprises recherchent des compétences en psychologie, sociologie et anthropologie,* confirme Aline Scouarnec, auteur de *La Prospective des métiers. Mais ces formations restent trop déconnectées de la réalité. Il faut opter pour un double cursus : une licence en sciences humaines complétée par un master orienté commerce ou un institut d'administration des entreprises. »*

pour réussir

DROIT : PLUS DE PROCÈS, PLUS DE DÉBOUCHÉS

Combien d'entreprises sont aujourd'hui traînées devant les tribunaux pour ne pas avoir prévenu que l'eau ou le feu endommagent un produit ? *« On note depuis quelques années une judiciarisation croissante de la société,* confirme Aline Scouarnec. *Désormais, les entreprises de tous les secteurs se protègent en embauchant des spécialistes du droit. »* Les juristes d'entreprise sont, et seront demain plus encore, sur tous les fronts : risques commerciaux, pénal ou de réputation. Cette profession d'avenir est ouverte aux titulaires de formations supérieures en droit comme les DEA, DESS ou doctorat. Plus anecdotique, la suppression attendue du métier de juge d'instruction devrait ouvrir des perspectives aux… détectives privés, qui pourront désormais se spécialiser dans le pénal, après obtention de la licence professionnelle « enquêtes privées ».

MÉTIERS DE L'ART : BEAUCOUP D'APPELÉS, PEU D'ÉLUS

Devenir acteur ou chanteur reste l'un des rêves les plus partagés par les ados. D'après une étude de la chercheuse Emmanuelle Nauze-Fichet, 9 % des jeunes aspirent à exercer une profession dans l'art ou la communication. Mais seul 1 % y parvient… Et à l'issue d'un bac +4, 17 % des diplômés en quête d'un métier artistique pointent au Pôle emploi. Le taux le plus élevé chez les jeunes ! Ajoutons au tableau que 25 % de ceux qui travaillent sont en temps partiel sous le précaire statut d'intermittent du spectacle. *« Le problème pour les diplômés est qu'il n'existe pas d'entreprises d'art à proprement parler. C'est par nature une profession d'indépendants »,* souligne Julien Calmand, chargé d'études au Cereq.

JOURNALISME : DÉSILLUSION AU BOUT DU CHEMIN

Malgré l'érosion du prestige du métier, les Tintin en herbe restent légion. Et sont même de plus en plus nombreux à se presser aux portes d'écoles qui poussent comme des champignons. Attention aujourd'hui, seules neuf écoles et trois IUT sont reconnus par la profession (CFJ Paris, IPJ Paris, Celsa Paris, IFP Paris, ESJ Lille, CUEJ Strasbourg, EJC Marseille, EJToulouse, ICM Grenoble et les IUT de Tours, Bordeaux et Lannion). Et ces diplômes n'offrent même pas la garantie d'entrer de plain-pied dans la profession. Un journaliste sur cinq est en situation de précarité et de nombreux médias de presse écrite ouvrent des guichets de départ volontaire. ■

OPHÉLIE COLAS DES FRANCS

OPÉRATION PHÉNIX : QUAND LETTRES ET ENTREPRISES SE RÉCONCILIENT

Depuis trois ans, neuf entreprises, (Coca-Cola, PriceWater HouseCoopers, L'Oréal, Danone, Renault, HSBC, AXA…) et huit universités parisiennes officient ensemble pour trouver des débouchés aux étudiants en master de lettres et sciences humaines. Vingt-deux recrues ont ainsi été sélectionnées cette année et bénéficieront d'une formation en alternance de six mois à la vie des entreprises. Certes, le chiffre reste modeste, mais l'idée fait son chemin. Le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) et Sciences-Po Paris ont lancé une opération similaire, baptisée Elsa : des groupes comme Veolia, Air France ou Renault y participent. Avec pour objectif de décrocher des contrats de professionnalisation dans une trentaine d'entreprises.

ZOOM ACTU

REVALORISER LA FILIÈRE L PASSE PAR LES PARENTS

La filière L, une base arrière pour les filles effrayées par les maths ? La première étape d'un voyage à destination du seul professorat ? Ce cliché a la vie dure, mais le gouvernement veut changer la donne via la réforme du lycée. Le projet est ambitieux : convertir cette formation mal-aimée en une filière internationale axée sur un apprentissage renforcé des langues et des civilisations étrangères, qui se soldera par un séjour hors des frontières. Le droit et l'enseignement artistique seront également appelés à la rescousse pour moderniser cette pauvre L et tenter de la crédibiliser aux yeux des parents et des employeurs.
Une opération sauvetage que certains croient vouée à l'échec. Jean Guichard, professeur des universités en psychologie, avance que *« les mentalités évoluent moins vite que les structures. Les parents risquent de continuer à considérer la filière L comme peu porteuse. Pour réellement revaloriser les lettres, il faudrait aussi donner aux élèves de L un véritable accès aux filières sélectives. »*
Nous en sommes encore loin.
Les bacheliers littéraires ne représentent que six élèves sur dix dans les prépas littéraires et artistiques. Injuste, paradoxal ? Certes, mais les prépas continuent à privilégier les dossiers des élèves de S, considérés comme les meilleurs éléments. Alors comment rééquilibrer la donne ? Parents, la balle est aussi dans votre camp ! À verser dans le « tout sauf L », vous participez de l'extinction d'une formation, dotée de vertus que les recruteurs ne méprisent plus. Avant d'aiguiller votre enfant vers les sciences, discutez avec lui. Et si sa préférence va aux « humanités », pourquoi ne pas jouer le jeu ?

orientation

Ailleurs PLUS DE TEMPS *moins de ratages*

Pour s'orienter, il faut se trouver. Monsieur de La Palice n'aurait pas dit mieux. Pourtant, l'Éducation nationale a perdu cette évidence de vue. À force de programmes toujours plus denses, les ados français manquent de temps pour dessiner les contours de leur avenir. Hors frontières, nombre de pays ont compris que loisirs et développement personnel étaient les clés d'une orientation réussie. Tour d'horizon de leurs solutions.

UN DROIT À L'ERREUR ET À LA RÉORIENTATION

«Je plaide pour que l'orientation soit progressive pendant toute la durée du lycée, pour que chaque jeune ait le droit de revenir sur son choix.» Ce sont les termes choisis par Nicolas Sarkozy pour présenter la réforme du lycée, qui doit entrer en vigueur à la rentrée prochaine. Pour permettre aux élèves d'avoir ***«une sorte de droit à l'erreur et à la réorientation»***, des passerelles de remise à niveau devront ainsi être mises en place pendant les vacances scolaires. La spécialisation des élèves sera progressive, avec un tronc commun en 1re et une classe de terminale ***«plus spécialisée et mieux connectée à l'enseignement supérieur»***.

Au Canada, la préparation de son avenir personnel et professionnel relève de l'un des cinq «grands domaines d'apprentissage» tout au long de la scolarité. L'objectif ? Aider les élèves à cerner leur personnalité, à identifier leurs domaines de prédilection et à définir la méthode de travail qui leur sied. En France, ces heures de découverte de soi ne figurent pas dans l'emploi du temps. Pour pallier cette carence, il revient donc aux parents d'ouvrir le débat avec leur progéniture. Sans les harceler de questions, prenez l'initiative d'évoquer avec eux votre réalité professionnelle. La plupart des adolescents sont incapables de décrire l'emploi occupé par leurs parents. N'hésitez donc pas à les informer des relations que vous entretenez avec vos collègues ou votre patron. En rendant compte au plus près de vos activités, vous les éclairerez sur une planète inconnue, celle du monde du travail et de ses contingences. Bref, vous les aiderez à n'être plus dans le fantasme, vous les conduirez à concrètement appréhender un avenir, qu'ils imaginent de manière trop souvent désincarnée.

LE DROIT À L'ERREUR

En Finlande, les élèves suivent des enseignements communs, mais ils choisissent également les matières qu'ils désirent approfondir ou découvrir. Ils élaborent leur programme en fonction des études qu'ils souhaitent faire plus tard, mais aussi de leurs centres d'intérêt et de leur rythme. Si au bout de deux mois, ils se rendent compte qu'ils n'aiment pas la physique, ils ont le loisir d'arrêter et de choisir un autre cours à la place. À la fin des trois années de lycée, ils doivent avoir validé 75 séries de cours de deux mois. Les élèves peuvent ainsi participer à la vie de leur école, devenir tuteur pour les élèves plus jeunes ou rédacteur du journal de l'école, et ces activités sont comptabilisées dans leurs 75 cours. Cette liberté les autonomise, les initie au fonctionnement de l'université, mais elle a aussi des revers. Difficile de faire des choix quand on hésite entre plusieurs vocations ou quand on manque d'organisation.

Il est donc nécessaire d'encadrer ce «droit à l'erreur» qui se développe en France *(voir encadré)* en laissant aux élèves des passerelles entre les différentes filières et matières, mais aussi en leur apprenant la persévérance pour éviter les revirements incessants.

UN EMPLOI DU TEMPS ALLÉGÉ

En Allemagne, l'orientation des élèves s'opère dès l'âge de 10 ans, mais dans les trois filières proposées, le temps libre et les activités extrascolaires sont sacralisés. Les adolescents disposent de leur après-midi libre pour pratiquer des activités artistiques, associatives, sportives, à caractère humanitaire ou social. De quoi valoriser des élèves qui se sentent «acteurs» de leur réussite dans l'une ou l'autre de ces activités: en n'étant pas seulement de simples «consommateurs» de savoir, ils tendent à s'impliquer davantage à l'école.
En France, l'emploi du temps est trop lourd pour permettre la multiplication des activités extrascolaires. Il reste les week-ends et les vacances pour jouer l'épanouissement personnel au travers du sport, de la culture, voire de l'oisiveté, qui n'est pas toujours mauvaise conseillère.

ANNÉE SABBATIQUE

En Grande-Bretagne, la plupart des jeunes s'octroient une année sabbatique après le baccalauréat avant de s'engager dans un cursus universitaire. Cette expérience, nommée «Gap Year», définit une parenthèse qu'ils se donnent afin de vivre une expérience extrascolaire. Voyages, investissement dans un projet humanitaire, réalisation d'un stage rémunéré... Autant d'ouvertures sur le monde qui leur permettent de progresser dans leur développement personnel. L'intention consiste à s'activer, à gagner en maturité afin d'ensuite s'orienter en connaissance de cause en évitant les choix illusoires. En F rance, le «fais tes études d'abord» a encore la vie dure, mais l'idée d'une «pause utile» commence à faire son chemin. Les recruteurs l'appellent même de leurs vœux. ■

JULIE ROBELET

QUATRE QUESTIONS À...

BERNARD HUGONNIER

DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉDUCATION À L'OCDE (ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES)

Comment les adolescents peuvent-ils mettre à profit leur temps libre pour se découvrir?
Les activités en dehors de l'école permettent de développer une plus grande ouverture d'esprit, de découvrir de nouvelles passions. Cependant, il est important que ces activités soient encadrées, sinon l'adolescent demeure un autodidacte et il passe à côté de certains aspects. Ainsi, si l'élève va dans un club photo, cela lui donne certes une indication pour savoir s'il aime cette activité ou non, mais il ne connaîtra pas pour autant les réalités du métier de photographe, et cela peut fausser son orientation.

Quel est l'intérêt de laisser aux adolescents, comme en Finlande, le choix de leurs matières et de leurs activités?
Dès l'âge de 15 ans, il faut considérer les adolescents comme des adultes, leur donner davantage de responsabilités. Lorsqu'ils choisissent eux-mêmes leurs activités, ils montrent beaucoup plus de motivation, ils s'impliquent davantage.

Comment un élève peut-il valoriser ses activités extrascolaires?
Comme au Canada, il ne faut pas seulement se baser sur l'apprentissage scolaire, mais également prendre en compte les acquis de l'expérience. Les jeunes qui passent leur journée sur Internet acquièrent une expérience que certains professeurs n'ont jamais eue et il faut la valoriser. Au-delà des matières scolaires, l'orientation passe avant tout par l'expérimentation.

Un élève français peut-il envisager de prendre une année sabbatique pour apprendre à se connaître?
Une année «de pause» n'a que des effets positifs. Elle permet d'effectuer en douceur la transition vers le monde du travail, de «respirer» pour ensuite mieux s'orienter. Mais en France, ce n'est pas dans notre culture, c'est souvent encore vécu comme un manque de sérieux. C'est dommage.